



Agents territoriaux vous n'êtes pas seul.es

Conseil médical - Formation plénière

La **CGT** informe l'ensemble des agents territoriaux des services publics qu'ils peuvent être accompagnés, conseillés et défendus lorsqu'ils rencontrent des difficultés liées à leur situation médicale et administrative.

Les mandaté.es au conseil médical en formation plénière sont compétents pour :

- Les congés de longue maladie (CLM)
- Les congés de longue durée (CLD)
- Les reprises après un congé long
- Les contestations d'avis médicaux
- Les situations d'inaptitude, de reclassement ou de disponibilité d'office

Ces situations sont souvent complexes et lourdes à vivre. Il est essentiel de ne pas rester isolé.es.

Des représentants du personnel **CGT** mandatés pour vous accompagner

- Vous expliquer vos droits
- Vous aider à constituer ou compléter votre dossier
- Vous accompagner dans vos démarches
- Porter votre situation et défendre vos intérêts

Vos contacts **CGT** représentants du personnel mandatés sont :

Catégorie C : Corinne Laprasse-Zambelli, Charlotte Le Guen, Joëlle Jolly

Tel : 07 80 36 08 87 Email : cmfp.cgt32@gmail.com

Catégorie B : Marie-Madeleine Gourrand, Maryline Sanchez, Dominique Carguello

Email : conseilmedical.cgt32@gmail.com

*N'hésitez pas à les contacter en toute confidentialité

Pourquoi contacter la **CGT** ?

- Vous avez des droits
- Vous avez le droit à une information claire et loyale
- Vous avez le droit d'être accompagné.e et défendue

Pour toute question, difficulté ou situation personnelle,
contactez vos représentant.es CGT.



J'agit avec la CGT nos droits ne se négocient pas - ils se défendent !



La CGT : Première Force Syndicale

La CGT est la principale organisation syndicale depuis 130 ans et se positionne comme la première entité dans la fonction publique territoriale. Elle a prouvé sa capacité à représenter les aspirations et les attentes des salarié.e.s et des agents·es de toutes catégories, en s'appuyant sur leurs revendications.

Construction des Revendications

Pour la CGT, ces revendications se développent avec les agents·es, en tenant compte des besoins collectifs et individuels exprimés. Nous les défendons par l'action, en unissant nos forces.

Plus nous serons nombreux et nombreuses, plus nous pourrons faire entendre nos revendications de manière significative.



Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom:

Né.e le :

Adresse Personnelle :

.....

.....

N° de téléphone :

Email :

Collectivité :

Bulletin à adresser à : la Coordination Syndicale Départementale CGT
28, rue Gambetta 32000 à AUCH.

Tel : 06.66.35.94.46 - Email : csd.cgt32@gmail.com